

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	04 février 2019	Séance du : 27 février 2019
		L'An Deux Mille dix-neuf, le 27 février à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 38</u>	
Présents : 31	Pour : 38	
Absents : 7	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Philippe TRINQUIER (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Absents représentés : M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault) représenté par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Objet : Débat d'orientation budgétaire

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil communautaire qu'en application des dispositions combinées des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à débattre sur les orientations à définir dans le Budget Primitif 2019.

Il précise que ce débat constitue une étape incontournable du cycle budgétaire.

Son objet réside en effet dans la préparation de l'examen du budget de l'année à venir, en donnant aux membres de l'assemblée délibérante, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Enfin, le rapport donne lieu à un débat en assemblée, qui est acté par une délibération spécifique.

Sur la base du rapport joint, qui détaille les orientations budgétaires 2019, Monsieur LACROIX propose aux membres du Conseil communautaire d'engager le débat.

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

PREND acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2019.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,



Jean-Claude LACROIX